

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 28 (1890)  
**Heft:** 47

**Artikel:** Choses à rappeler  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-191978>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

stuce, onna livra dè café po césiquie, on ceint dè tatsès po ferrà lè chòquès po ne n'autro; on paquie dè tabà, ào bin on cornet d'Hollande ào dè maraco. Enfin quiet! y'ein avâi adé po 'na pecheinta lottâ.

On dzo qu'on avâi de que Frelure dévessâi allâ reportâ dè l'ovradzo (fabre-quâvè dâi remèssès dè biola et l'allâvè onco prâo soveint\* pè là vela), on moué dè dzeins lâi vignont demândâ dè l'âo fèrè dâi coumechons. Ora, ne sé pas se sè démaufiâvont dè li; mâ tantiâ que saviont que dévessâi teri dè l'ardzeint et ne lâi ein baillivont rein; lâi desont: on tè remboursèrà quand te revindrè.

Cé commerce einbêtâvè Frelure, qu'é-tâi soveint d'obedzi dè tsandzi on écu nâovo ào bin on brabant po payi onna coumechon dè cauquiè crutz, et la mâiti dâo teimps on ne lâi reindâi que dâi crouïo batz dâo Valâ ào dè Nâotsati, que n'étiot pas dâo concordat. Et coumeint n'é-tâi pas tant foo po tchiffrà, sè laissivè carottâ avoué tot cé miquemaque de compto po tsacon. Adon po cein fèrè bôtsi, ye ruminâ oquiè que n'é-tâi pas tant bête.

Quand don lè dzeins lâi vegniron demândâ dè l'âo z'atsetâ çosse et cein, Frelure l'âo fe: « Marquâ mè cein su on bocon dè papâi, po ne pas que y'âoblièyo! »

L'est cein que friont, hormi lo borellâ que lâi baillâ onna pice dè dix crutz po lâi atsetâ on paquie dè fiçalla dè pousa.

Déval lo né, quand Frelure rarrevâ ào veladzo, tsacon vint queri sè coumechons; mâ furont ti bin ébayi que n'ien avâi po nion què po lo borellâ.

— Adon, lâi fâ on municipau, qu'at-teindâi on fédzô dé vè po on soupâ que voilliâvè fèrè, t'es bin pou complièseint, et te mè fâ quie on rudo affront.

— Ma fâi, repond Frelure, n'ien pu pas dâo mé; mâ m'est arrevâ onna farça dâo diablo. Dévant d'arrevâ à la vela, mè su arretâ su lo pont po vouâiti totè clliâo coumechons. Y'avé met ti clliâo papâi su lo mouret; la bise sè messa à socliâ et on tsancro dè revolin lè z'a ti fé prevollâ, que n'é pas étâ fotu d'ein racerotsi ion, et coumeint ne mè rassovegnivo pas cein que y'avâi dessus, n'é rein pu atsetâ.

— Portant te t'es bin rappellâ dè la coumechon ào borellâ?

— Ah! c'est que lo borellâ avâi met l'ardzeint dein lo papâi, et cein l'a ratenu; la bise lâi a rein pu, et l'est po cein que y'é pu lâi fèrè sa coumechon.

Et l'est dinsè que Frelure a pu s'esquivâ dè sè reinveni avoué on demi-quintau dein sa lottâ.

Il nous tombe sous la main quelques feuilles détachées d'un ouvrage qui paraît actuellement sous le titre: *L'invasion allemande*, et auquel nous empruntons les curieux détails qu'on va lire:

« Pendant le siège de Paris, des bouceries ambulantes d'un nouveau genre circulaient à travers les rues. L'une de ces voitures portait comme enseigne :

*Résistance à outrance.*

*Grande boucherie canine et féline.*

Sur les faces de la voiture, on lisait ce quatrain :

L'héroïque Paris brave les Prussiens.

Il ne sera jamais vaincu par la famine.

Quand il aura mangé la race chevaline,

Il mangera ses rats, et ses chats et ses chiens!

Comme spécimen de menu, en voici un qui ne manque pas d'originalité :

*Potage* : Consommé de cheval au millet.

*Relevés* : Brochette de foie de chien à la maître d'hôtel, émincé de râbles de chat, sauce mayonnaise.

*Entrées* : Epaules et filets de chien braisés, sauce tomate; civet de chat aux champignons; côtelettes de chien aux petits pois; salmis de rats sauce Robert.

*Rôt* : Gigots de chien, flanqué de ratons sauce poivrade.

*Légumes* : Bégonias au jus.

*Entremets* : Plum-pudding au rhum et à la melle de cheval, etc.

Le tout fut trouvé exquis par les convives, sauf les ratons qui flanquaient les gigots de chiens, et qui étaient, paraît-il, d'une chair molle et filandreuse.

Voici un aperçu de ce que les bouceries municipales mettaient en vente :

Lundi, 28 novembre, porc salé; mardi, 29, morue; mercredi, 30, bœufs et moutons conservés; jeudi 1<sup>er</sup> décembre, vendredi 2 et samedi 3, cheval frais; dimanche 4, morue.

Le lait a presque complètement disparu, ce qui ne contribue pas peu à accroître la mortalité des enfants en bas âge. Les pommes-de-terre coûtent 20 centimes le kilogramme, et encore n'en peut-on presque plus acheter. On ne peut plus se procurer d'œufs qu'à 1 franc la pièce; le filet de bœuf, de plus en plus rare, coûte 30 francs le kilogramme; un poulet se vend 25 francs; le sucre et l'huile de table ne se trouvent plus que difficilement; il en est de même pour le riz qui vaut 2 francs 50 le kilogramme.

Ce n'est pas encore la famine, mais la population souffre de la faim. »

#### Quelques définitions.

*Patinage*. — Exercice qui a pour but d'apprendre à se jeter par terre avec grâce et à se relever avec prestesse.

*Charité*. — L'art de perdre son portemonnaie dans la poche d'un pauvre.

Un mouton poussif est un mouton tondu, puisqu'il a perdu l'haleine.

La probité est la seule monnaie qui ait cours partout.

Celui qui aime les bêtes aime ses semblables (Extrait d'un discours prononcé à la Société protectrice des animaux.)

#### Petites distractions.

*Amusement de l'œil*. — Si vous regardez deux carrés formés, l'un de lignes horizontales, et l'autre de lignes verticales, que vous aurez tracés sur un bout de papier, le premier paraîtra plus long que large et le deuxième plus large que long.

*Percer un sou avec une aiguille*. — Il suffit d'enfoncer l'aiguille dans un bouchon de même longueur qu'elle. On pose ensuite le sou sur un écrou ou autre objet percé, et on y superpose le bouchon et l'aiguille, qu'on frappe d'un coup sec avec un marteau pesant. Le sou est immédiatement percé.

**Le mot de la charade de samedi** est *Fougueux*. — 23 réponse justes. Le sort a donné la prime à M. E. Bastian, au Grenet, Forel (Lavaux).

#### Problème.

De combien de marches se compose un escalier quand, en le montant de deux en deux, il en reste une; de trois en trois, il en reste deux; de quatre en quatre, il en reste trois; de cinq en cinq, il en reste quatre; de six en six, il en reste cinq, et de sept en sept, il n'en reste point.

*Prime* : Un almanach pour 1891.

Le Comité de l'œuvre des **Colonies de vacances** organise pour mardi prochain, au Théâtre, une soirée au bénéfice de cette intéressante institution. Le but philanthropique de cette soirée, pour laquelle trois de nos meilleures sociétés, la *Société littéraire*, la *Fanfare lausannoise* et les *Amis gymnastes*, ont accordé leur concours, est un gage précieux du succès que nous lui souhaitons.

**Concert du Chœur d'hommes**. — Nous nous empressons de rappeler le concert que cette excellente société donnera vendredi, 28 novembre, dans le temple de St-François, sous la direction de M. Herfurt. Les artistes distingués qui lui prêteront leur bienveillant concours lui seront un précieux élément de succès. Il suffit de citer *Mme Agnès Herfurt-Schæler* et *M. Ch. Blanchet*.

**Choses à rappeler**. — Quelles sont les sept merveilles du monde?... Nous sommes persuadés que les neuf-dixièmes de nos lecteurs, qui croient les connaître, n'en pourraient pas citer la moitié. Les voici avec l'indication des célébrités qui en sont les auteurs :

Les jardins suspendus de Babylone. — Sémiramis.

Pyramides d'Egypte. — Cheops et Cheiphren.

Colosse de Rhodes. — ....

Jupiter olympien. — Phidias.

Temple de Diane à Ephèse. — ....

Tombeau de Mausole. — Arthémise.

Le phare d'Alexandrie. — Alexandre-le-Grand.

Aujourd'hui, nous pourrions ajouter plusieurs merveilles de création moderne, telles que le canal de Suez, le Pont du Forth, la Tour Eiffel, etc., etc.

Et les neuf muses, qui peut en citer tous les noms?... Ce sont :

*Clio*, pour l'histoire.  
*Melpomène*, » la tragédie.  
*Thalie*, » la comédie.  
*Terpsichore*, » la danse.  
*Uranie*, » l'astronomie.  
*Calliope*, » l'épopée.  
*Polymnie*, » la poésie lyrique.  
*Erato*, » l'élégie.  
*Euterpe*, » la musique.

Et les sept sages de la Grèce, vous souvenez-vous de leurs noms?...  
*Solon*, célèbre législateur, qui forma la République d'Athènes.

*Thalès de Millet*, savant et philosophe célèbre (639-548 av. J.-C.).  
*Bias*, philosophe qui vivait vers l'an 570 av. J.-C.

*Chilon*, qui mourut de joie en voyant son fils couronné aux jeux olympiques (600 ans av. J.-C.).  
*Cleobule* (de Lindos) — 560 av. J.-C.  
*Pittacus* — 649-569 av. J.-C.

*Périandre*, tyran de Corinthe (584 ans av. J.-C.).

Nous rappellerons ainsi, de temps en temps, diverses choses historiques, scientifiques et autres, qui reviennent sans cesse dans la conversation, sous une forme vague, et dont on ne se souvient qu'imparfaitement.

Quand on entend nommer *sandwichs* des tranches de pain entre lesquelles est interposée une tranche de jambon, on est porté à croire qu'il y a là un souvenir de quelque fait d'alimentation relatif aux îles de ce nom. C'est une erreur. Notons d'abord que ces îles furent nommées ainsi par le grand navigateur Cook, en l'honneur du comte de Sandwich, ministre de la marine anglaise sous le règne de Georges III.

Or, ce ministre, quand il était retenu tardivement au Parlement pour en suivre les débats, avait coutume de manger gravement, à son banc ministériel, quelques-unes des tartines réconfortantes qui, vu la singularité du fait, ont reçu et gardé le nom de cet homme d'Etat.

#### Boutades.

Pouvez-vous me donner l'adresse du docteur R.....? demandait-on à Grosbinet.

— Parfaitement..... Avenue de Wagram.

— Quel numéro?

— Je ne sais pas le numéro, mais vous le verrez : il est sur la porte.

Aux grandes manœuvres :

— Capitaine, nous n'avons plus de cartouches.

— Plus du tout?

— Pas une seule!

— Alors cessez le feu!

Aménités entre époux :

— Je voudrais être une étoile, dit-il.

— Je voudrais que vous en fussiez une, répliqua-t-elle en étouffant un bâillement.

— Et pourquoi ce souhait, ma chère amie?

— Parce que la plus proche de nous est distante de 11,760,971 kilomètres!

Une jolie boutade du *Journal pour rire* :

Le zouave Jacob, ce fameux empirique dont les journaux français ont tant parlé il y a une dizaine d'années, continue à pratiquer du côté de Clichy, où il guérit, — cela va sans dire, — tout ce que les médecins ne guérissent pas.

Un jour, un homme qu'une paralysie du nerf optique prive de la vue, se présente chez lui, dans une salle pleine de monde.

— Otez vos lunettes, lui dit le zouave, et regardez-moi!... Vous y voyez?...

— Non.

— Si! si! Je vous dis que vous devez y voir!

— Mais...

— Si! si! vous dis-je. Convenez-en donc.

— Eh bien, oui.

Et le malade se retire au grand ébahissement de la foule.

— Ça va donc mieux? lui dit un des assistants en l'arrêtant au passage.

— Pas du tout, répond-il.

— Mais alors pourquoi avez-vous dit oui?

— Je n'ai pas voulu avoir l'air plus bête que les autres.

Nous avons assisté l'autre jour, dans le vestibule de l'Hôtel-des-Postes, à une curieuse scène. Une dame étrangère, accompagnée d'une petite négresse, tenait à la main la lettre qu'elle voulait affranchir. Quand elle eut acheté quelques timbres, elle en prit un et dit à sa suivante, en anglais: « Tire la langue! » Alors la dame frotta l'envers du timbre sur la langue de la négresse, puis le colla sur la lettre qu'elle jeta majestueusement dans la boîte.

Madame et son domestique :

— Jean, je suis fatigué de votre négligence. Regardez-moi cette poussière étalée sur tous les meubles. Elle date de six mois au moins!

JEAN, *d'un ton très digne* :

— Alors ce n'est pas à moi qu'elle incombe, car Madame sait bien qu'il n'y a que trois mois que je suis à son service.

Un ouvrier de ville armé de sa lance à eau, arrosait l'Avenue du Théâtre. Passe une femme remarquablement obèse, et portant une toilette ébouriffante. Quelques gouttes d'eau atteignent la robe de la grosse promeneuse, qui investive bruyamment le pauvre arroseur. Celui-ci répond avec sang-froid :

— Eh bien, c'est vrai, madame, j'ai eu tort; on ne doit pas arroser les plantes grasses.

Madame est en train de se faire montrer des étoffes pour robe :

— Non, pas ce genre-là, c'est trop gai, trop voyant, dit-elle. Mon mari est très malade, je voudrais quelque chose de plus sévère, comme qui dirait demi-deuil.

Bébé mange une glace :

— La trouves-tu bonne? lui demande sa mère.

— Oui, répond Bébé, elle est bonne, mais je l'aimerais mieux chaude.

M. de Calinaux est appelé sur le terrain. Au moment où toutes les dispositions sont prises et où l'on n'attend plus que le signal de faire feu, il tire de sa poche une petite chose ronde et s'avance paisiblement vers son adversaire :

— Donnez-moi la vôtre?

— Votre quoi? demande l'autre ahuri.

— Eh bien! est-ce que nous ne devons pas échanger deux balles?...

**AVIS.** — Il ne sera tenu compte des demandes de changement d'adresse que lorsqu'elles seront accompagnées d'un timbre-poste de 20 centimes.

L. MONNET.

**DÉPOT OFFICIEL**  
 de **PAPIER TIMBRÉ** et de **CARTES A JOUER**, à la

PAPETERIE MONNET

Rue Pépinet, 3.

**PAPETERIE L. MONNET**  
**Agendas de bureaux**  
 pour 1891.

**VINS DE VILLENEUVE**

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

**ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS**

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

L'offre net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13. — Canton de Fribourg à fr. 26,50. — Communes fribourgeoises 3% différé à fr. 48. — Canton de Genève 3% à fr. 103,25. — Principauté de Serbie 3% à fr. 83. — Bari, à fr. 70. — Barletta, à fr. 42. — Milan 1861, à fr. 42. — Venise, à fr. 25,50. — Port à la charge de l'acheteur.

Ch. BORNAND, Successeur de J. Guilloud,

4, rue Pépinet, LAUSANNE

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.